

DEPARTEMENT DE L'OISE



VILLE DE CLERMONT

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**20. Signature de la charte
d'engagement de Ville
ambassadrice du don
d'organes – Annexe n°11**

Présents : M OLLIVIER, Mme GUILOINEAU, M BELLANGER,
Mme GRANGE, M PORTEMER, Mme DOUREY BENOIT, M
MIDA, Mme DEMONIERE, M DENYS, Mme BOVERY, M
DELCROIX X, Mme MRABET, M. MINE, Mme DARRIGADE,
M LAMBERT, Mme CHANOINE, M FAKALLAH, M BOURDIN,
Mme SICARD, M SANGUINA, M FORTANÉ, Mme MOPIN, M
PERNIER, Mme BERALT, M DELCROIX J, M CUSSENE,
M VATINEL, Mme MEUBLAT, M PLAISANCE

Le nombre de Conseillers
Municipaux

- en exercice : 33
- Présents : 29
- Votants : 29

Absents : Mme BARBIER, Mme MARINO, Mme
VITANOSTRA, Mme MARCHAL

Secrétaire : M CUSSENE

La séance est ouverte à 19 h 00

Date de dépôt :
29/04/2026

Date de publication
ou notification :

20. Signature de la charte d'engagement de Ville ambassadrice du don d'organes - Annexe n°11

Le collectif Greffes+ a mis en place, en janvier 2023, une action permettant aux villes de France de devenir des villes ambassadrices du don d'organes.

Les villes ambassadrices installent un panneau aux entrées principales de leur ville et sont également invitées, à leur discrétion, d'appuyer leur démarche par plusieurs autres moyens tels que des actions de sensibilisation dans les écoles, la création d'un lieu de mémoire en hommage aux donateurs et à leurs proches, ou encore à l'installation d'un stand de sensibilisation lors de la journée nationale du don d'organes le 22 juin.

L'objectif est d'inciter les passants à réfléchir sur le sujet, et d'en discuter ensuite avec leurs proches, afin de diffuser la culture du don et d'augmenter le nombre de donateurs.

En contribuant à la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, la commune contribue à amener le sujet au sein de tous les foyers : c'est le moyen le plus efficace pour que tous les donateurs qui le souhaitent soient prélevés.

Devenir Ville ambassadrice du don d'organes, c'est participer à un mouvement solidaire national, qui permet de sauver des milliers de vies chaque année.

La commune de Clermont souhaite adhérer au dispositif avec le collectif Greffes+

Le conseil municipal à l'unanimité :

DÉCIDE :

► **D'ADHÉRER** au dispositif « **Ville ambassadrice du don d'organes** » avec le soutien du Collectif Greffes+ en installant sur ses principaux axes de circulation des panneaux VADO comprenant un ruban vert et la mention « Ville partenaire du don d'organes », et en les tenant toujours visible.

► **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ainsi que son premier adjoint à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Pour copie conforme

Le Maire,

Lionel OLLIVIER.

